

ASSEMBLEE NATIONALE

12 avril 2005

ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS FAMILIAUX
(Deuxième lecture) - (n° 2224)

AMENDEMENT

N° 25

présenté par
Mmes ADAM, CLERGEAU, MIGNON, M. NÉRI
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 31 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de supprimer ce cavalier qui n'a pas sa place dans ce projet de loi.